Commune de Villeneuve-lès-Bouloc

DOSSIER N° PC 31587 23 S0003 M01

Demande du : 03/07/2023
Adresse des travaux :
Chemin de Lambrie, Lambrie
31620 Villeneuve-lès-Bouloc

DESTINATAIRE
Monsieur Florian RONCADIN
4 Rue des Fours -Appart A11
31470 FONSORBES

Affaire suivie par : NOE JOCELYNE

Monsieur,

Vous avez déposé un dossier enregistré sous les références portées dans le cadre ci-dessus pour réaliser

DOSSIER DEPOSE PAR ERREUR A LA PLACE DE LA DAACT

Les travaux, objet de la présente demande, n'entrent pas dans le champ d'application des constructions, travaux et aménagements soumis à autorisation au titre du code de l'urbanisme en application des articles R 421-1, R 421-13 et R 421-18 du code de l'urbanisme.

En conséquence, ces travaux peuvent être librement et immédiatement entrepris. Toutefois, ils doivent être conformes aux règles d'urbanisme applicables sur le territoire de la commune.

Dans ces conditions, le service instructeur ne peut procéder à l'instruction du dossier et **le présent courrier vaut décision implicite de rejet de votre demande**.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

A Villeneuve-lès-Bouloc, le 28 MARS 2024

Notifié le : 28 MARS 2024

Le Maire Adjoint

MAIRIE de VILLENEUVE-LÈS-BOULOC (Hte-Gne)

Sylvie SAEZ

Par délégation